

# MOBILISATION DU 2 DÉCEMBRE 2025 : **GAGNONS UN AVENIR POUR LES SALARIÉS DE LA DISTRIBUTION**

**L**es salariés de la distribution de la Presse de la CPMM et de Oyé distribution avec leur syndicat seront mobilisés le mardi 2 décembre pour lutter contre l'austérité et gagner un tout autre budget tourné vers la satisfaction des besoins.

Les salariés de la distribution seront particulièrement mobilisés sur la question de la répartition des aides à la presse et sur la rémunération des SCIC.

**Pour pérenniser nos entreprises et nous permettre d'assurer nos missions d'information auprès des citoyens nous revendiquons :**

- Que la mutualisation de la distribution de la Presse Nationale et de la Presse Quotidienne Régionale voulue par le rapport Soriano soit organisée via les dépôts de presse qui sont les seuls à garantir l'équité de traitement entre tous les titres sans discrimination. Confier la distribution d'un secteur à un seul éditeur ne nous paraîtrait pas répondre à l'objectif coopératif de garantie du pluralisme découlant de la loi Bichet.

- Alors que nous supportons des surcoûts de préparation et environ 60% des coûts de transport pour l'acheminement de la presse jusqu'aux marchands de

**Confier la distribution d'un secteur à un seul éditeur ne nous paraîtrait pas répondre à l'objectif coopératif de garantie du pluralisme (...)**

journaux, nos coopératives sont totalement exclues des aides à la distribution de la presse captées essentiellement par les éditeurs pour l'acquittement des barèmes de France Messagerie. Nous revendiquons que ces aides soient réparties à la hauteur des coûts supportés par nos coopératives car le taux de rémunération et le drop actuel ne couvrent pas l'intégralité des frais engagés. Un taux de commission minimum de 10% sur les ventes pour les SCIC est revendiqué par les salariés.

- Pour assurer la distribution de la presse dans le temps, il faut étudier la création d'un pôle public de la distribution du dernier kilomètre assurant toutes les missions d'intérêt général (presse, librairie, pharmacie, Tabac, vétérinaire, optiques, courrier bancaire etc...). Mutualiser les livraisons de ces missions encadrées pour favoriser les économies et la limitation de la production de carbone.

- Un plan d'action doit être mené dans les territoires afin de maintenir un niveau satisfaisant d'accès à la presse. Une incitation au développement ou au moins au maintien du linéaire presse serait une excellente chose.

En effet le marchand assure lui aussi une mission d'intérêt général en présentant la presse au citoyen.

**La section distribution appelle les salariés de la distribution de la presse à des arrêts de travail sur les publications la nuit du 2 au 3 décembre, afin d'interpeller les éditeurs et les responsables politiques afin d'obtenir satisfaction à leurs revendications.**

